

Le conseil pédagogique au SUPTICE à l'Université Rennes 1

Actions et formes du conseil pédagogique

Le conseil pédagogique consiste à accompagner et conseiller des enseignants et équipes d'enseignants désireux d'être soutenus dans leurs missions d'enseignement. Il s'agit pour la ou les conseillère-s de guider l'enseignant vers les objectifs qu'il aura choisi pour son développement personnel dans le respect de sa vision professionnelle et ses pratiques pédagogiques, de ses envies d'évolution ainsi que de ses valeurs.

L'activité de conseil peut prendre différentes formes, parmi celles-ci :

Accompagnement individuel	Le plus souvent, il s'agit d'un enseignant qui émet le besoin de développer ses compétences, de questionner sa pratique, de répondre à une problématique précise, d'innover... L'entretien bilatéral est caractéristique de ce type d'accompagnement.
Accompagnement collectif	Il se caractérise par la rencontre de plusieurs enseignants qui émettent, collectivement, le souhait de développer leurs compétences pédagogiques, d'apporter un changement à l'enseignement auquel ils contribuent. Ces enseignants rencontrent, collectivement, un conseiller pédagogique.
Accompagnement d'équipe	Il s'agit d'accompagner un groupe d'enseignants ayant un objectif de travail commun et qui forme une équipe. L'équipe peut être mobilisée autour d'un projet de formation, d'une production commune, d'une réflexion stratégique...
Communautés de pratiques	Dans la communauté de pratiques, les participants écoutent, questionnent et débattent. Ainsi, chacun des membres est conseiller pédagogique et accompagne le développement professionnel de l'autre Le conseiller pédagogique est animateur et propose des éclairages théoriques en complément des échanges.

Les conseillères pédagogiques du SUPTICE peuvent intervenir autour de **différentes questions et sujets** :

- Animation de grand groupe,
- Organisation des contenus pédagogiques,
- Rédaction d'objectifs pédagogiques ou de syllabus,
- Interactivité dans son enseignement,
- Évaluation des apprentissages des étudiants,

- Utilisation de ressources numériques,
- Mise en place d'une approche-programme,
- Évaluation des enseignements par les étudiants,

Processus d'accompagnement

Le conseil pédagogique est une **démarche volontaire** de la part d'un enseignant ou d'une équipe pédagogique. Les conseillères pédagogiques sont souvent contactées suite à une première rencontre au cours d'une formation ou par bouche à oreille dans une composante suite à l'accompagnement d'un collègue.

La consultation individuelle est la forme la plus connue d'accompagnement individualisé.

Le conseil bilatéral

Un premier rendez-vous d'une heure à une heure trente est proposé afin de faire connaissance et de définir ensemble les points à traiter, d'explicitier les caractéristiques de l'enseignement, ses contraintes... Ce premier entretien permet à la conseillère pédagogique de découvrir les pratiques de l'enseignant et d'avoir une image plus précise du contexte. A la fin de cet entretien, il est laissé à l'enseignant le choix de poursuivre ou non dans cette démarche d'accompagnement. La conseillère pédagogique sera alors force de proposition pour un plan de travail commun.

Par la suite, selon les objectifs de l'accompagnement, des rendez-vous interviendront au fur et à mesure du parcours. Tant que l'enseignant ou l'équipe en émet le besoin, l'accompagnement se poursuit.

Le conseiller pédagogique peut également intervenir sur des **problématiques plus générales** liées au fonctionnement de la composante, ou la **mise en place d'un accompagnement d'équipe pédagogique** sur différents projets. Le conseil pédagogique collectif ou d'équipe peut d'ailleurs prendre le relais d'un conseil individualisé ou inversement un conseil individuel peut amener à mettre en place un accompagnement collectif ou d'équipe..

Un accompagnement n'est pas dédié à une seule problématique. En effet, souvent au cours de la relation enseignant/conseiller surgissent d'autres questions, d'autres projets. Il faut ainsi ré-évaluer régulièrement les positions de chacun et le temps à consacrer à ces nouvelles questions.

Aucun schéma statique n'existe dans le conseil pédagogique, ce dernier s'adapte aux exigences et temporalités de ceux qui y participent.

L'un des points clefs de l'accompagnement réside dans la capacité du conseiller pédagogique à **tenir compte du processus de changement** de l'enseignant ou de l'équipe enseignante qu'il accompagne. Même si le conseiller dispose d'une boîte à outils, il est possible que l'enseignant, ou l'équipe enseignante, éprouve le besoin de construire ses

propres instruments. Il s'agit d'une phase nécessaire pour qu'il se les approprie et les utilisent.

Ethique et engagement du CP

L'accompagnement pédagogique se déroule sous le sceau de **la discrétion et la confidentialité**. Les échanges entre l'enseignant et la conseillère sont considérés comme confidentiels et seul l'enseignant est destinataire des comptes rendus et autres documents concernant l'accompagnement.

Excepté demande expresse de l'enseignant, la conseillère ne dévoilera pas la teneur des échanges ni même les objectifs de l'accompagnement et sa durée à l'administration ou à la direction de la composante de l'enseignant.

L'engagement de la conseillère pédagogie dépend du souhait de développement professionnel de l'enseignant et définit la mobilisation de moyens et non pas l'obligation de résultats.

Evaluation du temps dédié

A ce jour le SUPTICE dédie **80 jours** de son activité annuelle à l'accompagnement au développement professionnel des enseignants de l'établissement. Ces 80 jours sont répartis entre les accompagnements individuels sollicités par les enseignants et les accompagnements collectifs de type « aide au développement de l'approche-programme, habilitation des parcours de formation, animation de communauté de pratiques et évaluation des enseignements ».

Perspectives

La position non disciplinaire des conseillères pédagogiques de l'université est certainement un atout pour conduire une **réflexion distanciée** avec les pratiques didactiques disciplinaires, tout en sachant construire un vocabulaire adapté et commun avec les différents interlocuteurs. Les sensibilités thématiques (santé, droit, sciences) des conseillères leur permettent néanmoins de s'insérer facilement dans les environnements des enseignants afin de comprendre les enjeux spécifiques de chacun des contextes d'enseignement.

Les temps d'échanges entre les conseillères, planifiés dans leur emploi du temps, ainsi que la participation à plusieurs colloques de pédagogie et leur adhésion au réseau des conseillers pédagogiques, leur permet **d'analyser leur propre activité, de développer de nouvelles pratiques, de réaliser une veille scientifique de qualité et d'échanger sur leurs pratiques dans un objectif d'amélioration et de formation continue**.

L'activité de conseil est en forte expansion. Les moyens actuels seront largement dépassés d'ici peu si l'on veut répondre à la demande à venir. Les conseillères pouvant être force de propositions dans les actions pédagogiques, de nature individuelles de type enseignement jusqu'à la conception de programme de formation, un renforcement des ressources humaines sera nécessaire d'ici peu de temps.

Rappelons que le conseil pédagogique nécessite une grande souplesse dans la gestion des emplois du temps et une grande disponibilité pour plusieurs raisons :

- Les enseignants, lorsqu'ils font face à une difficulté, à une problématique, attendent de pouvoir rencontrer rapidement une conseillère
- La conseillère doit disposer de flexibilité pour maintenir le contact avec les enseignants et poursuivre l'accompagnement au-delà des rencontres formelles, notamment pour vérifier la mise en pratique du plan d'action
- Lorsqu'une problématique nouvelle émerge, le conseiller pédagogique doit disposer de temps pour faire des recherches, voire produire une revue de la littérature sur un domaine spécifique

Enfin, le rôle du conseiller pédagogique est aussi de **détecter et de promouvoir les pratiques pédagogiques efficaces et innovantes**. Pour cela, les conseillères pédagogiques invitent les enseignants à communiquer sur leurs expérimentations et leurs réussites via des ateliers « retours d'expériences » et des articles sur le site web du Suptice. Pour aller plus loin, le SoTL (Scholarship of Teaching and Learning) est une piste de développement à envisager aujourd'hui très sérieusement car plusieurs enseignants semblent avoir développé une expertise intéressante et pourraient être prêts pour communiquer dans des revues de pédagogie.

Illustrations

Accompagnements individuels et collectifs	
Projet de recherche avec UQAM	Dans le cadre d'une recherche Québécoise et Française sur les effets de la formation et de l'accompagnement sur les pratiques pédagogiques des nouveaux enseignants chercheurs, les conseillères du SUPTICE représente l'établissement. Dans le respect de la commande, elles ont mis en place et animé une formation spécifique et accompagnent sept enseignants durant trois ans avec trois entretiens annuels obligatoires. Des entretiens supplémentaires peuvent être effectués à la demande des enseignants.
Communautés de pratiques et groupes de réflexion	Naissance en 2014 d'une communauté de pratiques en sciences et technologies et d'un groupe de réflexion sur l'enseignement à la faculté de droit. Il s'agit d'ateliers d'analyse et d'échanges de pratiques. Les modalités de fonctionnement et les thèmes des échanges font l'objet d'un consensus entre les participants. La plupart du temps, les ateliers prennent la forme de retours d'expériences et d'aide à la

	<p>résolution de difficultés rencontrées. A l'issue des ateliers, les pratiques sont retranscrites et mise à la disposition du groupe.</p> <p>Des regroupements mensuels sont planifiés. La conseillère pédagogique est chargée de coordonner et d'animer les ateliers.</p>
--	---

Accompagnement d'équipe	
LMD en odontologie	<p>Depuis 5 ans, une conseillère pédagogique accompagne la direction et l'équipe pilote d'enseignants à la mise en place de la réforme des études de Santé dans une optique d'approche-programme.</p> <p>De plus, de nombreux dispositifs pédagogiques innovants ont pu émerger de cette collaboration : évaluations des enseignements, cartes conceptuelles, travaux pratiques transversaux, séminaires pluridisciplinaires, pédagogie inversée, réflexion autour des stages et des compétences...</p>
Etre acteur de sa réussite (IUT Rennes)	<p>A la demande d'une équipe de 4 enseignants, pilotée par le directeur des études, la conseillère pédagogique a été sollicitée pour accompagner l'équipe dans la conception, l'animation et l'évaluation d'ateliers de soutien méthodologique auprès des étudiants de l'IUT de Rennes.</p> <p>Depuis cette expérimentation, d'autres enseignants ont formulé une demande d'accompagnement à construction d'ateliers d'aide à la réussite auprès des étudiants (UFR SVE, IUT St Malo, IUT Rennes)</p>
Refonte des masters de physique (1 et 2)	<p>La conseillère pédagogique a été sollicitée par une équipe pédagogique en charge de la rénovation des masters de physique pour proposer une méthodologie de réflexion et de construction des cursus de formation de niveau master.</p> <p>La conseillère pédagogique présente et explicite des outils d'ingénierie de formation puis accompagne la construction et la mise en œuvre d'une démarche méthodologique d'analyse et de conception de parcours de formation. (Approche programme)</p>